

Spécialiste IFRS

3 à 6 mois - 300 h

30 CAS PRATIQUES
5 DEVOIRS
14 QUIZ

ENTRÉE	Pratique de la comptabilité en PME
SAVOIRS	Harmonisation comptable, Les états financiers en IFRS, Les comptes consolidés, Les écritures de retraitement, Gérer le double référentiel
SAVOIR FAIRE	Gérer le double référentiel, Établir les états financiers en normes I.F.R.S
PRATIQUE PRO	Validation d'expérience ou stage conventionné
CERTIFICAT + ATTESTATION DE FORMATION	

Le métier de spécialiste IFRS

Les normes comptables internationales IFRS visent à harmoniser et à rendre plus claire la présentation des états financiers. **Déjà adoptées par plus de 110 pays**, les normes IFRS sont le futur langage comptable.

Le spécialiste IFRS travaille le plus souvent au sein de **la direction administrative et en cabinet d'Expertise Comptable**.

Le rôle du spécialiste IFRS : mettre en application les normes IFRS en cohérence avec la ou les activités de l'entreprise pour présenter les états financiers et établir les comptes consolidés.

Ce qui implique :

- la mise en place et le contrôle des tests de dépréciation des actifs ;
- la réalisation et mise à jour d'un manuel de procédures à visée interne ;
- l'audit et la comptabilisation des modifications (ex : les dépréciations) ;
- la préparation du budget (n+1) en normes IFRS.

La formation

Elle s'adresse aux comptables ou chefs comptables, aux directeurs financiers, aux collaborateurs de cabinets devant établir des reportings aux normes IFRS ainsi qu'aux étudiants titulaires du DCG et/ou DSCG qui veulent se spécialiser.

Elle vise la maîtrise des principales normes internationales IFRS applicables en entreprise, de manière à être immédiatement opérationnel pour :

- **établir les comptes consolidés selon les normes IFRS ;**
- **gérer le double référentiel (normes françaises et internationales) ;**
- **passer d'un bilan français à un bilan en normes IFRS ;**
- **comprendre les normes américaines : US GAAP.**

Les spécialisations

À la fin de votre formation, vous pouvez affiner vos compétences et vous spécialiser dans les domaines suivants : Anglais financier / Finance d'entreprise / Contrôle de gestion / Audit et comptabilité.



PROGRAMME

Harmonisation comptable internationale - 50 h

- L'organisation comptable
- Les principes et enjeux de la normalisation
- Les organismes de normalisation internationaux
- Le référentiel comptable international

Les états financiers en normes IFRS - 75 h

- Le bilan ou état de la situation financière
- Le compte de résultat
- L'état de variation des capitaux propres
- Le tableau de flux de trésorerie ou état des flux de trésorerie

Les comptes consolidés - 75 h

- Le périmètre et méthode de consolidation
- Les opérations de retraitement
- Les regroupements d'entreprises

Les écritures de retraitement en normes IFRS - 50 h

- Présentation des états financiers
- Étude du bilan : actif (I.A.S 2 / 16 / 23 / 36 / 40)
- Étude du bilan : passif (I.A.S 10 / 17 / 19 / 37)
- Le compte de résultat (I.A.S 5 / 8 / 12 / 14 / 18 / 33)
- Les regroupements d'entreprises (I.A.S 27 / 28 / 30 / I.F.R.S 3)
- Les autres normes

Gérer le double référentiel - 50 h

- Gérer la transition vers les normes IFRS
- Adapter sa communication financière
- Identifier les informations à produire

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Vous pouvez effectuer un stage conventionné de 8 à 12 semaines en cabinet ou en entreprise. Ce stage constitue un véritable tremplin pour l'emploi ; Comptalia vous aide dans votre recherche avec son réseau.

Tarif TTC de la formation **Spécialiste IFRS**

2 190 €



BÉNÉFICIEZ AUSSI DE TOUS LES AVANTAGES COMPTALIA :

Bourse d'étude personnalisée, réduction, échelonnement sans frais, DIF et plan de formation.

Contactez vite votre conseiller pour en bénéficier !

N° Vert 0 800 COMPTA

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
SOIT 0 800 266 782

